

Nombre
de conseillers élus
33

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH-BOULAY-MOSELLE

Conseillers en fonction
33

Conseillers présents
20

(+ 13 procurations)

COMMUNE DE STIRING WENDEL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 18 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 novembre deux-mille-vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire en mairie de Stiring-Wendel sous la présidence de Monsieur LUDWIG Yves.

Présent-e-s : M. LUDWIG Yves, M. ALLEMAND Alain, Mme SOTGIU Brigitte, Mme DAHLEM Nicole, M. LE BLANC Yannick, Mme CINQUALBRE Mireille, Mme FRANK Jeannette, Mme MEYER Denise, Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, Mme MULLER Suzanne, M. LEININGER Grégoire, Mme MAILLARD Patricia, Mme DENNINGER Eugénie, M. SAÏDI Ayoub, Mme MARISON Josiane, M. MAI Gaston, Mme SPOHR TYRAKOWSKI Nadine, M. KIEFFER Denis, M. TYRAKOWSKI Gaston, M. PFEFFER Kévin (20)

Absent-e-s ayant donné procuration : Mme HAAG Elisabeth à M. le Maire, M. BOUR Roger à M. LE BLANC Yannick, Mme HOLTZER Danièle à Mme CINQUALBRE Mireille, M. STAUB Jean-Patrick à Mme MEYER Denise, M. DECKER Bernard à M. ALLEMAND Alain, M. AZOUZ Abdennour à M. SAÏDI Ayoub, M. BURG Philippe à Mme HAMMERSCHMIDT Geneviève, M. GANDER Olivier à M. LEININGER Grégoire, M. HOULLE Christian à Mme DENNINGER Eugénie, M. RICCI Emmanuel à Mme MAILLARD Patricia, Mme SCHAAF Anaïs à Mme MULLER Suzanne, Mme SCHÄFER Elaine à Mme SOTGIU Brigitte, Mme MANDEL Laetitia à Mme MARISON Josiane (13)

Secrétaire de séance : Mme MAILLARD Patricia

3. FINANCES

3.7 Participation de la Ville aux activités extra scolaires mises en place par le CléA (Collectif pour les Loisirs, l'éducation et l'Animation) – Exercice 2026 (DEL 088_2025)

Depuis plusieurs années, l'Association CléA de Stiring-Wendel mène des actions en partenariat avec la Ville dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle. Il s'agit d'accueils de loisirs pour les petites et grandes vacances, de mercredis créatifs et d'un séjour pendant les vacances d'été.

L'association nous a fait parvenir sa demande de participation financière pour l'année 2026. Une somme de 77 800,00 € est demandée pour mener à bien l'activité. Nous proposons de verser la somme de 75 500,00 € pour l'année 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur avis favorable de la commission des finances en date du 24 novembre 2025,

DECIDE à l'unanimité

- De reconduire le partenariat avec l'Association CléA en 2026, pour mener à bien les activités ci-dessus,

- De verser une subvention de 75 500,00 €. Cette somme sera versée mensuellement de janvier à novembre 2026, à raison de 6 300,00 € par mois et le solde de 6 200,00 € en décembre 2026,
- D'autoriser le Maire ou son représentant légal à signer la convention VILLE / CLÉA,
- Les crédits nécessaires sont à inscrire au budget principal 2025 de la Ville, au compte : Nature : 65748 ; Fonction : 338

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera publié sur le site internet de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état.

Délibération publiée le 02 décembre 2025

Pour extrait certifié conforme,
Stiring-Wendel, le 28 novembre 2025

La secrétaire de séance,

MAILLARD Patricia



Le Maire,

Yves LUDWIG

